



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 77892

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le récent rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) intitulé « La pédagogie numérique : un défi pour l'enseignement supérieur ». Le CESE constate que le basculement des établissements d'enseignement supérieur vers le numérique nécessite une programmation budgétaire adaptée aux besoins. Pour cela, il suggère de mettre en œuvre des solutions d'accompagnement financier des établissements par l'État afin que les établissements puissent disposer des moyens nécessaires. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77892

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2015](#), page 2792

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)